



*Questionnement des candidats...*

**Considérations introductives aboutissant aux questions posées, par le Cadeb, aux candidats de chaque municipalité de la boucle et alentours**

**A . Les préoccupations et voies de solutions, très largement reconnues et admises qui touchent l'environnement et l'aménagement du territoire, au niveau local, s'attachent à :**

- . **faciliter** la rénovation énergétique des bâtiments et habitations ainsi que la promotion des énergies renouvelables
- . **améliorer** les possibilités de déplacement des habitants dans la boucle (hors l'utilisation de la voiture )
- . **développer** en matière d'aménagement communal une rénovation urbaine permettant de lutter contre l'étalement urbain et ses conséquences sur la circulation, les liaisons domicile-travail, l'imperméabilisation des terres
- . **atteindre** l'objectif de 25% de logements sociaux
- . **stopper** la perte de biodiversité, constatée partout et lutter contre les polluants (dispersés dans les milieux air , eau , sols et sédiments ainsi que les pesticides, connus pour leur caractère nuisible à la santé..
- . **préserver** et développer les surfaces agricoles existantes..

**B . Les solutions couramment mises en œuvre...**

*(quelques exemples : (non exhaustifs...)*

- . élaboration et mise en œuvre d'un agenda 21
- . mise en œuvre du PLD retenu, en particulier :
  - **réorganisation des** transports en commun par bus et création d'un réseau de mini-bus dans la boucle
  - **mise en œuvre d'** un plan de déplacement doux (vélo, piétons, handicapés) dans le cadre d'un code de la rue
- . **lancement** d'une campagne pilote visant la rénovation énergétique des habitations privées et des bâtiments publics
- . développement des énergies renouvelables dans les habitations privées et les bâtiments publics...
- . création d'un éco-quartier
- . suppression progressive de l'utilisation des pesticides et autres produits phytosanitaires, dans l'entretien des espaces verts et de la voirie...
- . lancement d'un grand projet de valorisation des terres de la plaine de Montesson
- . lancement d'un grand projet de densification (*reconstruction de la ville sur la ville*)
- . lancement d'un plan de développement du commerce de proximité en centre ville

.....

## C. Nos questions ...

### C1. Questions d'ordre général attachées au domaine « environnement , aménagement, développement durable »...

Dans le cas où vous seriez élu, et en rapport avec les thèmes et préoccupations abordés précédemment :

1. quelles seraient vos priorités ? (en termes d'objectifs à atteindre pendant le mandat , démarches et méthodologies souhaitées , actions principales prévues) ...(cf §A)

Tout d'abord, je suis favorable et j'encouragerai la construction du plus grand nombre possible de bâtiments à forte performance énergétique sur le territoire de la ville de Houilles et de la CCBS (rénovations et construction neuves).

Nous ferons un bilan CO2 de la ville dès l'année après l'élection, à coût nul (le bilan sera fait par les services de la ville au moyen de logiciels libres).

Je mettrai en place un « Tableau de bord environnemental et énergétique » qui en résultera et qui sera publié annuellement sur notre ville

Création d'un grand espace naturel sanctuarisé (statut de parc Naturel) entouré d'une zone maraîchère (également sanctuarisée) et d'un écoquartier d'envergure régionale ou nationale dans le cadre de la plaine de Montesson.

2. quelles sont les types de solutions « dont on parle » que vous souhaiteriez mettre en œuvre, dans la mesure où ces solutions correspondent à un besoin repéré pour votre Commune ?...(cf §B)

Nous mettrons en œuvre rapidement : un bilan carbone de la ville, un diagnostic thermique, des conseils aux oïvillois pour réduire leur consommation d'énergie et les orienter vers des travaux d'amélioration énergétique, la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques (pastille verte comme à Orléans), une extension de COS de 30% pour les constructions passives et positives en énergie

Je suis favorable au développement des énergies renouvelables (ma maison est positive en énergie par solaire PV).

Je suis favorable au développement du commerce de proximité.

J'étendrai le secteur piétonnier en centre ville de Houilles les jours de marché.

Je développerai les pistes cyclables, à Houilles, mais aussi à l'échelle de la boucle de la Seine, et pour relier facilement en vélo Houilles à Nanterre, La Défense et Paris). Piste cyclable en encobellement sur le pont RER (ou SNCF) vers Nanterre (je suis membre de longue date de l'association Réseau-Vélo 78).

Je militerai également, au niveau national, pour une modulation des taxes locales, notamment la taxe d'habitation et/ou de la taxe foncière en fonction de la performance énergétique et des émissions de CO2 des bâtiments, afin d'inciter chacun à isoler et améliorer son logement.

### C2 Questions spécifiques liées à l'intercommunalité « boucle de Montesson »

1. Seriez- vous en faveur ou non d'un échangeur dans la plaine de Montesson et pour quelles raisons?

OUI je suis en faveur de l'ouverture de l'échangeur car cela évitera ou limitera les blocages, embouteillages, ainsi que les pertes de temps et la pollution inutile qui en résulte au niveau des ponts de Bezons et de Chatou. C'est un point important et à mon avis essentiel pour les habitants de la boucle.

2. Eventuellement (en liaison avec votre réponse à la question précédente) seriez- vous plutôt en faveur d'un demi-échangeur – ouvert seulement sur la province ?

Je suis en faveur d'un échangeur COMPLET (ouvert dans les deux sens). En effet, s'il n'y avait qu'un demi échangeur, il faudrait qu'il soit dans le sens de l'accès vers (et depuis) Paris-La Défense, qui correspond au besoin de la grande majorité des habitants de la boucle. Un demi échangeur desservant uniquement dans le sens vers (et depuis) la

Normandie revient à ne pas répondre au besoin de 90% des habitants de la boucle qui pour la plupart ont besoin d'accéder à Paris La Défense et non pas de se rendre en (ou revenir de) province (sauf une toute petite minorité). Le but est de répondre au mieux au besoin des habitants de la boucle, tout en diminuant la pollution et les kilomètres parcourus inutilement (détour par le pont de Bezons puis l'A86...) et les embouteillages routiers, pas de maintenir ces embouteillages et la pollution qui en résulte.

Je suis également favorable à la création d'une piste cyclable reliant la gare de Houilles en direct avec celle de Nanterre (et au-delà La Défense) afin de permettre la liaison cycliste HOUILLES NANTERRE-LA DEFENSE. Cela passe par une piste cyclable en encoffrement sur le pont du RER (ou en alternative possible sur le pont SNCF), ce qui ne pose pas de problème technique.

Les trajets en vélo ainsi effectués vers La Défense diminueraient et soulageraient d'autant la surcharge du réseau routier, la pollution qui en résulte, et les trains bondés.

Cf notre programme.

- 3 .Etes-vous pour ou contre la préservation de la plaine agricole, telle qu'actuellement définie par le SDRIF (surface protégée de 280 ha dans le PRIF)

Mieux que la préservation, je suis pour une sanctuarisation définitive du caractère « naturel » d'une grande partie de la plaine de Montesson (large extension vers l'intérieur de la plaine du Parc départemental existant en bord de Seine à Montesson/Satrouville, qui serait étendu jusqu'à Carrières sur Seine). Je suis pour un projet d'agrandissement de ce parc naturel et d'aménagement limité (et de qualité) des zones périphériques, en concertation avec le CADEB, avec les villes de la CCBS et avec tous les acteurs concernés pour un grand projet sur la boucle de la Seine associant : une partie éventuellement reboisée et/ou restant à l'état naturel (le long de l'A14) rejoignant les bords de Seine des deux côtés de la boucle, avec pistes cyclables et chemins piétonniers, une partie périphérique (autour de la partie centrale reboisée rendue à la nature et qui serait un parc naturel ou une extension du parc départemental actuel) gardant sa vocation agricole et de maraîchage actuelle (en l'orientant vers la production agricole bio et de qualité) en y aménageant une ferme pilote et pédagogique ouverte aux enfants et au public, ainsi que des productions agricoles de qualité. L'urbanisation se ferait uniquement de manière limitée et très encadrée, sur la périphérie et uniquement avec des critères de qualité thermiques élevés (construction passive et positive en énergie exclusivement). Il me semble qu'il s'agirait d'un projet cohérent avec la vocation « naturelle » actuelle de la plaine, poumon de la banlieue ouest, et que ce projet pourrait être bénéfique pour l'avenir de la boucle (et de la planète).

4. Avez-vous des projets d'équipements susceptibles d'être construits dans les franges de la plaine ? (réserves foncières dévolues à l'intercommunalité)

Oui : des équipements sportifs, scolaires, une ferme pilote pédagogique et pourquoi pas une « université de l'environnement » formant de futurs ingénieurs et thésards en sciences de l'environnement ?

L'urbanisation – limitée à seulement une frange périphérique – de la plaine de Montesson (en échange de la transformation en parc naturel sanctuarisant la partie centrale) devrait être uniquement faite sur des critères de construction passive et/ou positive en énergie.

La plaine de Montesson pourrait devenir ainsi le plus grand et le plus exemplaire des écoquartiers en France.

Je reste volontiers à votre disposition pour en discuter avec vous plus en détail et perfectionner cette idée.

### **C3 Questions spécifiques liées à votre commune ...**

*Vous recevrez éventuellement des questions spécifiques à votre commune : questions posées par une association locale membre du Cadeb...*

*-> N'hésitez pas...*

*Merci de compléter éventuellement votre réponse par toutes précisions utiles que vous souhaiteriez nous communiquer...*

*Il se trouve que je connais bien ce qui concerne la construction passive/positive en énergie ainsi que les questions énergétiques d'une manière générale et que je suis disposé (et désireux) de participer activement à vos réflexions éventuelles sur ce thème, notamment pour ce qui concerne l'avenir de la plaine de Montesson.*

*Je suis prêt à vous aider à convaincre les maires de la boucle des initiatives allant dans ce sens.*

*Certains candidats à Houilles souhaitent la construction d'un écoquartier rue de Bapaume. Pourquoi pas, mais je pense pour ma part que ce projet est bien trop limité, timide et inadapté : c'est sur l'ENSEMBLE DE LA VILLE (et de*

*la boucle de la Seine) qu'il convient de construire des bâtiments à forte performance thermique et pas seulement sur une petite zone géographique. C'est parfaitement possible : les PLU permettent d'adapter les règles de construction et la CCBS pourrait jouer avec le CADEB un rôle moteur dans ce processus.*

*La plaine de Montesson me paraît parfaitement adaptée et idéalement située (proche de Paris et La Défense) pour la réalisation d'un grand écoquartier d'envergure non pas locale (ville de Houilles) mais piloté par la communauté de communes à l'échelle de la boucle (dont le CADEB serait naturellement l'un des acteurs majeurs) et à vocation régionale ou nationale.*

*La densification est un facteur de limitation des dépenses énergétiques, mais celle-ci ne doit être autorisée (extensions de COS) qu'en échange de critères de qualité sur la performance thermique des bâtiments, ce qui est prévu par la loi (Grenelle 2 : possibilité pour les conseils municipaux d'accorder dans chaque ville une extension de COS allant jusqu'à 30% en échange de performances thermiques exemplaires des constructions ainsi autorisées). Cette mesure figure explicitement dans mon programme.*

*Je propose donc d'autoriser à Houilles (et pourquoi pas proposer à l'échelle de la CCBS) comme c'est prévu par la législation, les extensions de COS allant jusqu'à 30% en échange de performances thermiques élevées des bâtiments (critères passifs ou positifs en énergie). Voir à ce sujet dans mon bilan de mandat pages 13 et 14, ma tribune de février 2013 intitulée « Une solution unique et simple à une double crise » (crise énergétique et crise du logement) : l'extension de COS en échange de performances thermiques des constructions.*

*Cette mesure ne coûte RIEN (gratuite pour les villes qui l'adoptent) et elle prépare nos maisons, nos villes et nos régions aux défis énergétiques de demain.*

*Voir mon programme pour la ville de Houilles à la page « Energie-environnement » (page 7) :*

**⌘ Priorité à la performance thermique : bonification de COS pour les constructions à performance énergétique élevée (Grenelle 2).**

**⌘ Bilan CO2 de la municipalité, réduction des émissions et création d'un tableau de bord environnemental annuel**

**⌘ Stationnement gratuit pour les voitures électriques**

**⌘ Développer le réseau de chaleur de la ville (chauffage groupe scolaire du Réveil-Matin, gymnase Brondani, mairie, DISJEE, CCAS)**

*Si je deviens le prochain maire de Houilles, l'adjoint au maire chargé de l'environnement à Houilles sera aussi maire-adjoint à l'énergie, enjeu essentiel pour l'avenir. Il aura pour objectif de limiter les consommations de combustibles carbonés (fuel, gaz, essence, diesel) sur la ville de Houilles. Nous ferons un bilan carbone annuel de la ville avec pour objectif d'en réduire les émissions et nous publierons chaque année un tableau de bord environnemental (qui n'existe pas à l'heure actuelle) afin de chiffrer les progrès effectués, tant au niveau de la construction pour encourager les modes de chauffage propres, économes en énergie et non émetteurs de CO2, qu'au niveau des consommations de combustibles pour réduire les consommations de carburant et les émissions de CO2 de la ville.*

*Nous encouragerons les véhicules électriques par la gratuité de leur stationnement sur le territoire de la ville et par d'autres initiatives (rassemblement ou défilé annuel des voitures électriques de la ville et des habitants).*

*J'inviterai les autres maires de la CCBS à agir dans le même sens.*

*Si je devais avoir un véhicule de fonction dans le cadre de ma fonction de maire, ce véhicule sera électrique et de petite taille, sans doute une Renault Zoé (je roule déjà en Zoé avant d'être maire). Ce qui permettra non seulement de polluer moins mais aussi de faire des économies sur le budget de la commune (à partir de 8000 km par an rouler en voiture électrique coûte nettement moins cher qu'un véhicule à essence. Un maire d'une ville de banlieue n'a aucun besoin de faire plus de 150 km avec sa voiture de fonction et un véhicule électrique est donc à première vue parfaitement adapté (et revient moins cher).*

*Je précise que j'habite une maison positive en énergie que j'ai conçue et construite entre 2004 et 2009, ayant servi de modèle pour le Grenelle de l'environnement, consommant moins de 10 kWh/m2/an et que je roule déjà en voiture électrique, ce dont je suis à la fois fier et pleinement satisfait.*

*PJ : je vous envoie en fichier joint :*

*- mon programme dans le cadre des élections municipales 2014 (cf notamment rubrique « Energie environnement », page 7)*

*- articles de presse sur ma maison positive en énergie et l'article « La première Zoé est ovilleoise » ici :*

*A votre disposition pour approfondir ces sujets,*

*Bruno Comby  
Conseiller municipal à Houilles depuis 2008  
Candidat aux élections municipales*

*PAO – POUR ET AVEC LES OVILLOIS*

*Documents complémentaires...*

<b>a. Processus d'élaboration et d'exploitation questionnaire municipales 2014 par le Cadeb</b>
---

*Les différentes étapes :*

- (1) Elaboration et mise au point du présent dossier « Questionnaire 2014 » par des membres du Cadeb et des responsables d'association. Validation par le Bureau du Cadeb.*
- (2). Envoi du dossier par mail à tous les responsables de liste.  
Prise de contact avec la presse pour l'informer de nos objectifs (interpellation des listes sur leur engagement pour l'environnement) et de la manière dont nous envisageons d'exploiter leurs réponses.*
- (3). Recueil des réponses des responsables de liste par écrit ou par mail. Les réponses peuvent aussi être exprimées directement lors d'une rencontre du candidat (à l'initiative de celui-ci) avec des responsables Cadeb  
Nota : La réponse des têtes de liste concernées devrait pouvoir nous parvenir dans les 10 jours : le délai restant jusqu'aux élections est très tendu... Nous proposons donc la date maximum du **mercredi 19 mars** pour nous permettre une exploitation correcte des réponses.*
- (4.) Exploitation des réponses avant les municipales :*

***les réponses obtenues seront insérées au fur et à mesure, sur le site Cadeb 78, pré-formaté pour les accueillir. Les associations membres du Cadeb et la presse seront elles aussi sollicitées pour faire connaître les engagements et les positions des candidats***

*Nota 1: il est évident que l'accessibilité des réponses pour toutes les personnes intéressées est un des points clés de l'exploitation.*

*Nota 2 : les réponses seront transmises dans la mise en forme et dans les termes utilisés par les candidats. Le Cadeb s'interdit toute interprétation et toute reformulation des idées et propositions émises...*

***(5) Information et communication, par tous moyens à la disposition du Cadeb \*, après les municipales, des engagements pris par les listes gagnantes.***

*\*lettre du Cadeb, presse locale, réunions- débat  
par thème ou par commune*

## **b. Le Cadeb et les règles du jeu du Questionnaire « municipales 2014 »...**

Le Cadeb (Collectif d'associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson) souhaite, dans le cadre de la préparation des élections municipales 2014, connaître la position des candidats qui se présentent dans les communes de la boucle, sur quelques questions importantes qui touchent l'environnement, l'aménagement du territoire de la commune et... d'une manière générale ce qu'il est convenu d'appeler « le développement durable »

***...Des précisions sur :***

***Le Cadeb ...*** pour ceux qui ne nous connaissent pas est un collectif qui regroupe 18 associations de protection de l'environnement dans la boucle de Montesson et alentour. Il bénéficie d'un agrément préfectoral à l'échelon du département des Yvelines. Il est membre d'Yvelines Environnement, union départementale et d'Ile de France Environnement, union régionale...

***les « règles du jeu » accompagnant notre demande et concernant nos questions et vos réponses...***

La demande que nous vous présentons ici n'a pas de caractère politique. En effet, notre Collectif est indépendant de tout parti. Au sein des associations adhérentes, parmi les dirigeants du CADEB, il existe une diversité d'opinions et de sensibilités dont notre Collectif se félicite et qu'il entend faire perdurer. C'est pourquoi le CADEB ne soutiendra aucune liste ni aucun candidat aux prochaines élections. De même personne ne pourra s'il est candidat se prévaloir de son appartenance au CADEB.

Dans le même esprit, nous précisons que nous adressons la même demande à l'ensemble des listes candidates aux élections municipales de votre commune . Toutes les réponses obtenues seront rendues publiques, notamment sur notre site Internet.

***une approche que nous souhaitons utile, au delà des élections de mars 2014 :***

Ce travail, outre le fait qu'il est susceptible d'éclairer nos adhérents et sympathisants sur la « coloration » environnementale des candidats, est aussi considéré par nous comme un appel, à l'adresse des élus, à poursuivre et amplifier un dialogue constructif et partenarial entre les associations et eux-mêmes. Ce dialogue met en évidence des thèmes d'un travail collaboratif que nous souhaitons voir partagé entre les élus et le monde associatif, pour la durée de la mandature,

Le document que nous vous soumettons et les réponses que vous y apporterez, pourraient être ainsi considérés –si vous êtes élu - comme une base de référence pour l'action et la concertation à venir...

**Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement  
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013  
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE  
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr  
Site Internet : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)**